



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 octobre 2022

La FNME-CGT appelle à l'élargissement de la grève dans toutes entreprises de l'énergie.

La FNME-CGT assume pleinement la grève des électriciens et gaziers, dans les centrales nucléaires d'EDF (Bugey, Cattenom, Cruas, Gravelines et Tricastin), et dans les stockages gaz d'ENGIE.

Le contexte social en France et les travailleurs en grève dans les raffineries, dans les entreprises de l'énergie, dans les entreprises du Commerce et services, dans l'Agroalimentaire ou encore dans les entreprises de la métallurgie méritent beaucoup plus d'attention et de considération de la part du gouvernement, du président de la République et du MEDEF.

L'impact de la grève dans les centrales nucléaires agit sur le redémarrage des réacteurs et contraint leur disponibilité tant attendue par la Première ministre, E. BORNE.

La FNME-CGT tient à rappeler que la grève impacte aussi les salaires des agents.

La FNME-CGT soutient pleinement les travailleurs en grève dans tous les champs professionnels.

La grève est un droit constitutionnel qui doit permettre aux salariés d'exprimer leur mécontentement sur leurs conditions de travail ou sur leurs salaires et pouvoir d'achat par exemple.

La FNME-CGT condamne toutes formes de réquisitions, voulues et organisées par le gouvernement avec les pouvoirs publics, qui sont de nature à venir enfreindre la liberté de faire grève dans les entreprises. C'est inacceptable !

Face à la crise que subit notre pays, il y a deux poids deux mesures. Tout le monde n'est pas traité de la même manière ni à égalité dans le pays des droits de l'homme. Pour les patrons tout est possible (profits, 52% d'augmentation pour le PDG de TOTALENERGIES, dé plafonnement des salaires pour le nouveau PDG d'EDF) et pour les salariés c'est « accepte et tais-toi ». Le tapis vert pour les uns et les réquisitions pour les autres.

Le président des riches est fort avec les faibles et faible avec les forts !

La FNME-CGT face à l'inflation grandissante fait le constat de la nécessité que la grève se généralise dans les entreprises pour gagner une juste répartition des richesses.

A quelques jours de l'ouverture de négociations dans les entreprises, la FNME-CGT considère la grève juste et légitime dans les entreprises de l'électricité et du gaz, notamment dans les centrales nucléaires d'EDF, et ce, malgré un accord soumis à signature des Fédérations syndicales représentatives du personnel au sein de la branche professionnelle des Industries Électriques et Gazières. Cela ne s'oppose pas !

La FNME-CGT, qui réunit son Comité Exécutif Fédéral ce jour, met en débat la nécessité que la grève se généralise et s'élargisse le plus tôt possible dans les entreprises afin de gagner l'augmentation des salaires.

La FNME-CGT, avec ses syndicats, impulsera et coordonnera la grève nationale interprofessionnelle à l'appel de la CGT, le mardi 18 octobre.

Contact Presse
Sophie CAVAGNA
06 81 07 72 93
scavagna@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00

#Fédérer les Énergies

Contact :
Julien LAMBERT : 06 40 50 69 83



Contact Presse
Sophie CAVAGNA
06 81 07 72 93
scavagna@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00


#Fédérer les Énergies